



Projet d'établissement  
Multi-Accueil Les  
Poussins



## Sommaire

**7** | Projet d'accueil

**15** | Projet éducatif

**20** | Projet social et développement durable



## Préambule

**Nota bene :** Le projet d'établissement ne se limite donc pas à un état des lieux mais explicite bien l'orientation que l'établissement veut suivre dans les cinq prochaines années. Le projet d'établissement a également pour objet de :

- > s'inscrire dans le cadre des politiques publiques relatives à la petite enfance ;
- > rendre lisible en interne et vis-à-vis des partenaires, les prestations réalisées par l'établissement en réponse aux besoins des familles ;
- > fixer des objectifs d'amélioration et définir les actions à conduire sur une période de 5 ans.

# SON PROJET, SES VALEURS, SES ENGAGEMENTS

Les valeurs de la crèche les Poussins auxquels adhèrent les bénévoles et les salariés, sont :

« **Humanité, Impartialité, Neutralité, Bienveillance, Respect des rythmes, Bien-être** »

Le socle commun à **l'ensemble des projets d'établissement des crèches, qui favorise l'accueil de toutes les familles**, le développement de pédagogies innovantes, de projet à vocation sociale ou médico-sociale , **comporte 4 objectifs principaux :**

- 1. Proposer un accueil innovant et des réponses adaptées aux besoins des familles: accueil régulier, occasionnel, d'urgence et horaires atypiques avec réactivité, adaptabilité.**
- 2. Favoriser une mixité sociale : accueil des parents inscrits au sein d'un parcours d'insertion, en recherche d'emploi et les enfants en situation de handicap et de vulnérabilité.**
- 3. Offrir une action éducative pour l'enfant : accueil adapté et égalitaire favorisant le développement de ses capacités en proposant à l'enfant un espace de socialisation ainsi qu'une ouverture sur le monde, la culture, l'art et la nature.**
- 4. Accompagner à la parentalité : Les crèches sont des lieux valorisant et soutenant la parentalité au travers d'actions individuelles et collectives identifiées.**

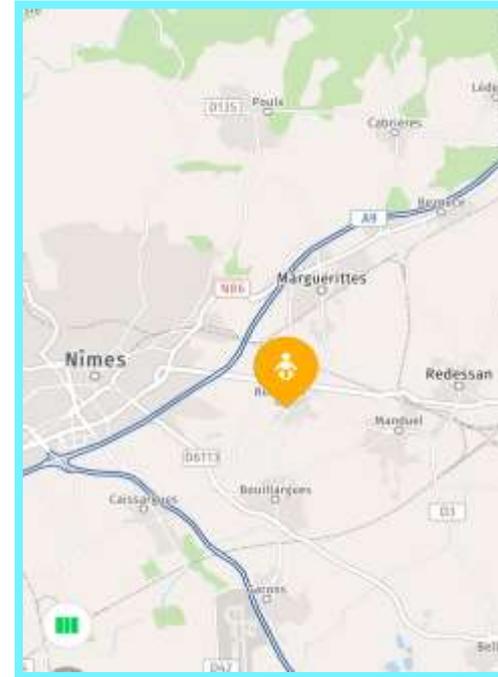
# La crèche Les Pousins

- Crèche de 20 places d'accueil au cœur du village de Rodilhan située au 31 rue Marcel Pagnol 30230 Rodilhan, à 5 mn de Nîmes et de la Gare Nîmes Pont du Gard
- La crèche accueille les enfants de 2 mois à trois ans révolus en crèche et jusqu'à 6 ans en accueil périscolaire, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- Un peu d'histoire :

La crèche les poussins existe depuis novembre 1989 et elle est affiliée familles Rurales (AFR). Elle a été créée par un groupe de parents de la commune. Elle a toujours été vivement soutenue par la commune. Elle a 18 places jusqu'en 2018.

Depuis son ouverture elle est logée à titre gracieux dans une villa de lotissement qui appartient à la Commune. En 2016 la crèche devient collective et non plus parentale tout en gardant l'engagement des parents au sein du bureau de l'association. Elle quitte l'affiliation AFR pour devenir la crèche Associative les poussins. Depuis 2016 la crèche fait peau neuve autant dans ses locaux que dans ses pratiques et son équipe..

## Carte d'implantation



## Le mot de l'équipe

L'équipe des Poussins est heureuse de vous accueillir vous et vos enfants dans notre structure familiale où les valeurs de bienveillance, respect, accompagnement et bien-être sont nos priorités.

Nous sommes disponibles et à l'écoute de vos besoins et à ceux de votre enfant.

Nous avons à cœur de développer nos pratiques professionnelles en nous formant aux pédagogies nouvelles, nous mettons en place des démarches de développement durable et confectionnons des repas faits maison avec des produits majoritairement biologiques.

La qualité d'accueil est notre priorité.



LE PROJET D'ACCUEIL

## Pour rappel ...

1° | **Le projet d'accueil.** Ce projet présente les prestations d'accueil proposées, précisant les durées et les rythmes d'accueil. Il détaille les dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Il intègre une description des compétences professionnelles mobilisées, notamment en application de l'article R. 2324-38 du présent code, ainsi que des actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles en application de l'article R. 2324-37 et de formation, y compris, le cas échéant, par l'apprentissage ;

# Présentation de l'établissement et de l'équipe

FONCTION	NOMBRE	ETP
Direction	1	0.5
Directrice Adjointe	1	0.8
Educatrice de jeunes enfants	1	0.5
Auxiliaire de puériculture	2	2
Référent santé	1	0.05
Animatrice petite enfance	5	3.68
cuisinière	1	0.57

GRUPE DES  
BEBES/MOYENS

GRUPE DES  
MOYENS/GRANDS

CUISINIERE

AGENT ENTRETIEN  
MISE A  
DISPOSITION PAR  
LA MAIRIE



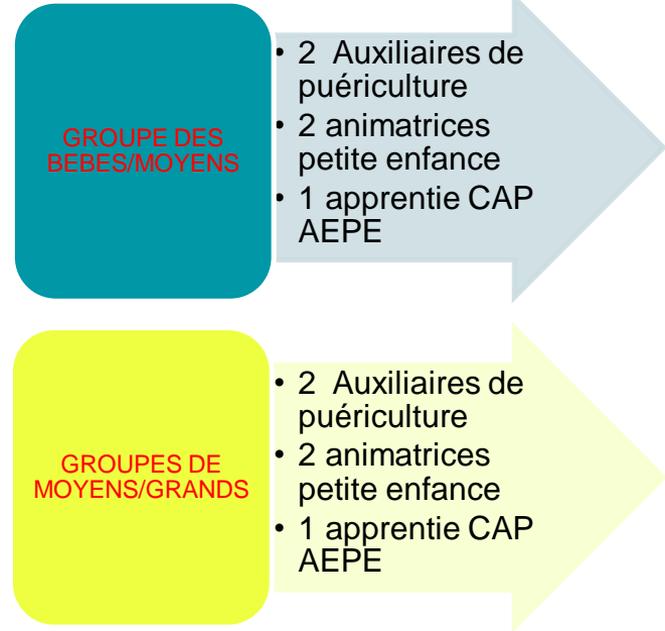
# Présentation de l'établissement et de l'équipe

La crèche Les Poussins de Rodilhan a une capacité d'accueil de 20 places. Aujourd'hui son agrément autorise 20 places répartis en 2 sections : Un surnombre de 15% de la capacité est possible (Art. R23.24-27)

Section des bébés / moyens 10 places +1  
Section des moyens/grands 10 places +2

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi aux horaires d'ouvertures suivants : de 7h30 à 18h30.

L'établissement est fermé 4 semaines au mois d'aout et 2 semaines a Noel.  
1 journée pédagogique par an avant la rentrée de septembre et 1 formation par an pour toutes l'équipe en fonction des projets travaillés.  
Formation PSC1 remise à niveau tous les 2 ans ainsi que manipulation des extincteurs, 3 exercices d'évacuation sont programmés dans l'année.  
Le personnel fait des formations individuelles en fonction de la demande et des besoins.



# Organisation des groupes

- **GROUPES DES BEBES/MOYENS**

Un espace de 10 places pour les enfants jusqu'à environ 18 mois

- Cet espace accueille 10 enfants de deux mois à environ 18 mois, il y a au minimum une professionnelle qui est toujours au sol. Cela permet à l'enfant de se sentir en sécurité, porté par le regard et la présence de l'adulte (« l'adulte phare »).
- Tous les jeux proposés sont accessibles et adaptés à l'âge des enfants. Ils sont disposés au sol.
- Afin de favoriser l'éveil et l'exploration (début des déplacements), le choix et la disposition des jouets sont pensés pour offrir une grande diversité de matière de formes, de couleurs, de sons .
- Pour nous, professionnels, il est indispensable que chaque enfant puisse apprendre à se déplacer et à bouger son corps à son rythme.
- Un bébé qui n'a pas appris seul à se mettre sur le ventre ou à s'asseoir ne sera pas installé dans ces positions.
- Des tapis d'éveil, ni trop épais ni trop mous permettent aux bébés de bien sentir leur corps et notamment leurs appuis pour apprendre, ensuite, à se mouvoir. Pratique de la motricité libre.



# Organisation des groupes

- **GROUPES DES MOYENS/GRANDS**

Un espace de 10 places pour les enfants à partir de 18 mois environ

- *Les enfants vivent une alternance d'activités encadrées et d'activités libres, pour susciter leur intérêt et satisfaire leur curiosité tout en laissant le champ libre à leur imagination.*
- *En cours d'année l'acquisition du langage, favorise la coopération et les jeux collectifs commencent à se mettre en place.*
- *Un « adulte phare » anime, observe, contient et accompagne l'enfant sur chaque pôle installé. Ceux-ci peut être fixe et servir de point de repère. Dans l'espace de vie sont proposées des activités libres sur table et/ou au sol : livres, jeux de construction, des jeux symboliques, structure motrice, dessin, pâte à modeler, gommettes.*
- *Par ailleurs il est proposé des activités encadrées tels que : puzzle, dessin, gommettes, collage, pâte à modeler, transvasement, instruments de musique.*
- *Durant les activités dirigées les enfants ont le choix de s'asseoir ou d'être debout et de manipuler ou d'observer.*



# Organisation des groupes

- GROUPES DES MOYENS/GRANDS

## L'itinérance Ludique

C'est offrir à l'enfant la possibilité de développer ses potentiels.  
L'activité librement choisie par l'enfant l'amène au travers de ses expériences et découverte à se construire dans l'apprentissage et le plaisir.  
L'enfant va aussi explorer sa motricité large pour apprendre à se repérer dans les espaces et le temps.  
Le jeu spontané est présent à la crèche afin de répondre au besoin de l'enfant de jouer d'inventer et d'imaginer



# La politique RH

La mission des ressources humaines est d'accompagner nos ambitions stratégiques avec des ressources humaines adaptées, compétentes et engagées, dans un cadre d'action centré sur les valeurs humaines et la reconnaissance.

Notre politique se décline en **7 POINTS CLÉS** :

- 1.** Etre garant de nos valeurs
- 2.** Développer des outils et process RH adaptés
- 3.** Favoriser l'épanouissement professionnel
- 4.** Promouvoir le bien-être au travail
- 5.** Investir dans un développement continu du management
- 6.** Maintenir un dialogue social construit
- 7.** Promouvoir la diversité

Les salariés se voient appliquer la convention collective nationale du 4 juin 1983 IDCC 1261

## Le recrutement des salariés en établissement

La creche inscrit son processus de recrutement dans les deux principes fondateurs suivants :

### 1 | **Priorité à la mobilité interne sur l'ensemble des postes disponibles :**

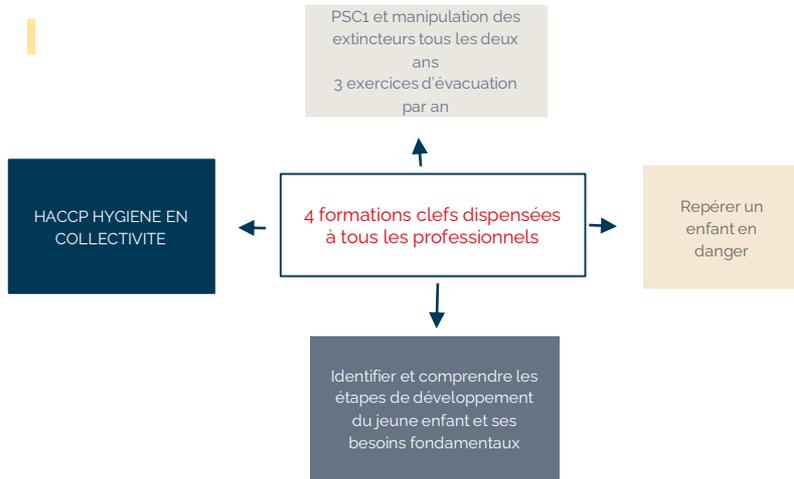
**2 | La mise en œuvre d'une politique de diversité :** Cette politique dans laquelle s'inscrit fortement la creche comprend deux volets : le respect du principe de non-discrimination et le principe d'égalité de traitement. Discriminer est un délit sanctionné par le code pénal. La discrimination consiste à procéder à une différence de traitement sur des critères illicites comme l'origine, le sexe, les moeurs, l'orientation sexuelle, l'âge, la situation de famille ou la grossesse, les caractéristiques génétiques, l'appartenance ou la non appartenance, vraie ou supposée à une ethnie, une nation ou une race, les opinions politiques, les activités syndicales ou mutualistes, les convictions religieuses, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé et le handicap. A cet effet, les recrutements s'effectuent avec :

- > **Une approche des compétences** (adéquation du profil des candidats au cahier des charges du poste) afin d'objectiver les choix ;
- > Le principe de **double regard** sur le recrutement.

Le directeur d'établissement veille à anticiper tout recrutement et utilise, tout au long de la procédure ce process.

# L'intégration des nouveaux salariés ...

- La structure a mis en place une période d'adaptation pour les nouveaux salariés allant de 1 à 2 semaines selon les possibilités du moment.
- Le salarié arrivant sera en binôme avec un autre salarié pour permettre une adaptation au poste de travail en douceur.
- Durant cette période de binôme le ou la salarié(e) sera aussi accueilli par la direction et aura du temps en dehors des enfants pour lire et prendre connaissance des protocoles, notes de service, organisation....



# ...et leur formation

## Ainsi que ...

➤ **la formation continue et diplômante** : 1 formation pédagogique par an pour l'ensemble de l'équipe. Les salariés en contrat aidés sont toutes en formation ainsi que les apprenties.

➤ **la politique de montée en compétence et de professionnalisation** : Le personnel aura la possibilité de faire une VAE s'il en fait la demande . Actuellement 1 Vae AP en cours et 1 EJE

➤ **la gestion prévisionnelle des besoins et des compétences aux besoins d'accueil des jeunes enfants** : VAE en cours en prévision de l'agrandissement

➤ Chaque année au cours des entretiens annuels, des objectifs sont posés pour l'année suivante et les formations proposées découlent de ces Échanges

➤ La continuité de service est assurée par les auxiliaires de puériculture ou par défaut les animatrice petite enfance en CDI qui ont plus de 5 ans d'ancienneté, la continuité de direction par l'adjointe à la direction. Les remplacements sont effectués majoritairement par nos apprentis.

➤ Nous accueillons des apprentis selon les années (CAP AEPE ET AP) souvent ayant déjà un diplôme petite enfance. Nous les accompagnons dans leur projet professionnel, nous les formons sur le terrain.

➤ Nous accueillons aussi très régulièrement des stagiaires de formations différentes. Nous les accompagnons, nous les formons et nous les intégrons dans le monde du travail réel.

# Les instances représentatives du personnel

Les instances représentatives du personnel (**IRP**), recouvrent trois types d'organismes :

1. les représentants ou délégués du personnel (**RP ou DP.**);
2. les comités d'entreprises (**CE**) à partir de 50 salariés ;
3. les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (**CHSCT**), à partir de 50 salariés.

Ces instances ont l'objectif commun de faciliter le lien entre l'employeur et l'employé, notamment en cas de désaccord.

Au sein de notre établissement il n'existe ni CE ni CHSCT car nous avons moins de 50 salariés et nous n'avons pas de RP ou DP car pas de postulant.

## Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

La direction des ressources humaines a élaboré un document unique d'évaluation des risques professionnels « Type Enfants et Familles - Crèche Collective ». Ce document tel qu'il est conçu ne se substitue pas au document unique de l'établissement. Il est destiné soit à être complété en particulier pour la détermination du plan d'action ou à un usage "support" pour la réalisation ou l'actualisation du document unique propre à l'établissement.

Le DUERP de notre établissement évalue les éléments suivants :

Tous les risques professionnels liés à nos professions ainsi que les Troubles Musculo-squelettiques, les risques psychosociaux et les troubles de l'audition.

# Les compétences professionnelles mobilisées

**La directrice** est responsable du bien-être et de la sécurité des enfants accueillis et des professionnels. Elle est aussi en charge de la qualité de l'accompagnement des familles. Dans ce but, elle mobilise les partenaires extérieurs : PMI, CAF, Mairie, CAMSP, commerces, bibliothèque etc. Elle encadre aussi l'équipe et coordonne les différentes actions sur le terrain.



**L'infirmier(e) puéricultrice référent santé et accueil inclusif:** forme et informe l'équipe en matière de santé et inclusion. Elle met en œuvre les protocoles médicaux, gère le matériel d'urgence et la pharmacie. Elle met en place des rencontres à thèmes envers les familles. Aide à la mise en place des PAI et l'accueil des enfants porteur de handicap. Aide au repérage des enfants en danger. Assure des actions d'éducation et de promotion de la santé.



# Les compétences professionnelles mobilisées

**L'éducatrice de jeunes enfants** veille et contribue à l'éveil et au développement global de chaque enfant. Elle participe à l'élaboration et la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique et exerce des fonctions d'encadrement pédagogique de l'équipe.



**L'auxiliaire de puériculture** assure les soins quotidiens en lien avec l'A directrice et son adjointe et organise les activités d'éveil en lien avec les éducateurs (trices).



**L'animatrice petite enfance** participe à l'encadrement et aux soins quotidiens des enfants en lien avec les auxiliaires de puériculture et la directrice et son adjointe et à leur éveil en lien avec les éducateurs .



# Les compétences professionnelles mobilisées



**La Cuisinière** imagine les menus en respectant l'équilibre alimentaire, gère les commandes et élabore les repas au quotidien. Elle assure le service auprès des enfants.



**La psychologue** contribue en liaison avec l'équipe à l'analyse des pratiques professionnelles, à la remise en question, la réflexion mais aussi à la valorisation. Elle permet à l'équipe une remise en question, une adaptation des pratiques afin de s'adapter aux besoins des enfants et des parents et de mieux les accompagner.



**L'agent d'entretien** assure l'entretien général des locaux en respectant les normes de collectivités. Agent mise à disposition par la mairie.

# Les compétences professionnelles mobilisées

**Le médecin d'établissement** donne son avis sur l'admission et assure la visite médicale d'admission pour les enfants de moins de 4 mois et porteurs de handicaps et/ou de maladie chronique. Il vérifie que l'état de santé de l'enfant est compatible avec la vie en collectivité de la structure et que les vaccins obligatoires sont à jour. Il assure des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des équipes et des parents.



**Les stagiaires** : des stagiaires sont accueillis tous au long de l'année. Ils sont toujours encadrés par un membre de l'équipe.



**Les intervenants extérieurs** : l'établissement peut faire appel à des intervenants extérieurs, et notamment des bénévoles. En effet, l'implication des bénévoles au sein constitue un atout pour notre établissement dans la qualité de la prise en charge des personnes accueillies, ils peuvent proposer des services qui ne rentrent pas dans la mission des salariés et qui simplifient ou agrémentent la vie quotidienne des enfants accueillis dans notre établissement.



# Les rencontres entre professionnels & entre parents

## Les journées pédagogiques & réunions internes

- X 1 journée pédagogique la veille de la rentrée fin aout
- X 1 journée/an pédagogique pour la formation annuelle de l'équipe un samedi
- X 1 réunion d'équipe par mois de 1 h ou 2h
- X 1 réunion par mois direction et encadrantes
- X temps pour la remise à niveau PSC1 / manipulation des extincteurs et 3 exercices d'évacuation par an

## Les rencontres avec les parents

- X tous les matins et les soirs lors des transmissions
- X réunion des parents à la rentrée
- X Assemblée générale de l'année
- X Conseil d'administration tous les 2 mois
- X la fêtes des parents en mai ou juin
- X rencontre d'information avec l'équipe et la psychologue ou le référent santé sur un thème choisi par les parents
- X Chaque moment festif (fete de fin d'année, gouter de Noel, carnaval...)

## Les groupes de travail

- X réunion d'équipe et rencontre inter crèches
- X rencontre de directrices 1 fois par mois et analyse de la pratique des directrices
- X analyse de la pratique de l'équipe avec la psychologue 1h tous les deux mois
- X Collectif Accueillir crèches Nimes Métropole et collectif 34

## Les rencontres avec les partenaires

- X Mairie /CAF/PMI
- X Cabinet comptable et commissaire aux comptes
- X centre equestre bouillargues
- X Camps/CMPP
- X Bibliothèque Municipale

# L'analyse de pratique

L'Analyse de la Pratique Professionnelle est un espace et un temps donné qui permet aux professionnels d'une discipline de réfléchir sur leur pratique.

Cet espace de partage, d'échange et d'écoute réciproque permet d'identifier, d'analyser et d'apporter des solutions pragmatiques aux problèmes rencontrés. Elle est encadrée par un expert.

Au sein de la crèche les Poussins les groupes d'analyse de pratique ont lieu 1 fois tous les 2 mois et sont encadrés par une psychologue.



# Les prestations d'accueil proposées

L'établissement est ouvert en moyenne 222 à 223 jours par an aux horaires d'ouvertures suivants : de 7h30 à 18h30. L'établissement est fermé 4 semaines en août et 2 semaines aux vacances de Noël ainsi que le pont de l'ascension.

L'établissement propose différents modes d'accueil, afin de s'adapter aux besoins des familles :

## L'accueil régulier

La famille connaît ses besoins à l'avance et ceux-ci sont récurrents. L'enfant est connu et inscrit dans la structure selon un contrat d'accueil établi pour un nombre d'heures mensuel. La régularité peut être aussi bien de 2 heures que de 35 heures par semaine ou plus. Le nombre d'heures est soumis à minima soit 2h. Aucune condition d'activité professionnelle des parents n'est exigée.

## L'accueil occasionnel

La famille connaît ses besoins à l'avance, mais ceux-ci sont ponctuels. En cas d'accueil occasionnel, la signature d'un contrat d'accueil n'est pas nécessaire. En revanche, l'enfant doit être connu et inscrit dans l'établissement.

## L'accueil exceptionnel ou d'urgence

L'accueil est exceptionnel ou d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés. Il s'agit du cas où l'enfant n'a jamais fréquenté la structure et pour lequel les parents souhaitent bénéficier d'un accueil en « urgence ». La structure peut appliquer un tarif horaire moyen, établi sur la moyenne des participations familiales calculées sur l'année passée. En cas d'urgence sociale, le tarif plancher peut être appliqué.

# Les modalités d'inscription

## Les modalités d'admission de votre structure

la priorité est donnée aux habitants de la communes, aux enfants porteurs de handicaps et/ou maladie chronique, aux places réservées par les entreprise puis aux habitants des autres communes. Nous avons deux commissions d'attributions de place. Une en avril/mai pour des rentrées entre juillet et décembre une en octobre/novembre pour des rentrées à partir de janvier. Des commissions extraordinaires peuvent avoir lieu si départ non prévus en cours d'année.

## Modes de financement

La crèche les poussins est financée par :

- **La CAF**, sous forme d'une prestation de service unique (PSU) : la prestation de service unique correspond à la prise en charge par la CAF de 66 % du prix de revient horaire d'un Eaje, dans la limite du prix plafond fixé par la Caisse nationale des allocations familiales, déduction faite des participations familiales.
- **La mairie de Rodilhan** sous la forme d'une subvention, de mise à disposition et d'achat;
- **Les participations familiales** : dans le cadre de la Prestation de Service Unique, la tarification appliquée aux familles se fait en heures. Cette tarification varie en fonction des ressources de la famille (ressources au 1er janvier de chaque année), de la composition familiale et du type d'accueil proposé. Pour déterminer un tarif horaire, il convient d'appliquer aux ressources annuelles imposables de N-2 ramenées au mois, le taux correspondant à la composition familiale, selon le tableau suivant : (révisable chaque année par la CAF)

Mode d'accueil	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 à 7	> 8 enfants
En accueil collectif	0.0619%	0.0516%	0.0413%	0.0310%	0.0206%
En accueil familial, parental et micro crèche	0.05%	0.04%	0.03% (de 4 à 5) 0.02% à partir de 6	0.02%	

# Les modalités de prise en charge

**L'accueil des enfants malades :** Les enfants sont accueillis à la crèche uniquement si leur état de santé est compatible avec la collectivité. Nous donnons des médicaments uniquement avec une ordonnance. Il est préférable tout de même que le médecin traitant favorise un traitement matin et soir uniquement. Les enfants porteurs de handicap et/ou de maladies chroniques sont accueillis à la crèche après accord du médecin et du référent santé. Des PAI ( Protocole d'Accueil Individualisé) ou PAP (Protocole d'Accueil Particulier) si besoin seront mis en place et l'équipe sera formée.

**La fourniture de couches, repas, lait :** La structure fournit des couches label bio et les repas et gouters. La crèche fournit uniquement le lait 3eme age bio également.

**La restauration :** Les repas et gouters sont élaborés sur place par une cuisinière diplômée CAP cuisine et pâtisserie. 60% des produits utilisés sont d'origine biologique. Nous tenons à une qualité et une diversité alimentaire fait maison.





LE PROJET ÉDUCATIF

Pour rappel...

**2 | Un projet éducatif.** Ce projet précise les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle, et pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons.

# Les principes éducatifs

Notre projet éducatif est une traduction du regard que nous portons sur l'enfant et sa famille, sur sa place dans la société et sur son devenir. C'est à partir de ses interactions sociales avec ses pairs (adultes et enfants) qu'il se construit et développe une image positive de lui-même, essentielle à son bon épanouissement.

L'un de nos objectifs est de contribuer à la construction de **l'estime de soi de chaque enfant**, quel que soit son sexe, son origine ou sa condition. L'accompagner dans la quête de son autonomie et de son épanouissement reste une des valeurs fondamentales de notre travail au quotidien.

Nous nous attelons à considérer l'enfant dans son entièreté. Chaque enfant est un individu particulier avec une histoire, des expériences de vie, des connaissances, des projets, des émotions, des rythmes et des besoins spécifiques. Et cela ne peut se concevoir sans prendre en compte l'environnement de l'enfant et sa famille.

Tout enfant a droit au respect et ce, au même titre que tout adulte.

## Courants & inspirations pédagogique

Bienveillance, Respect du rythme de chaque enfant, à l'écoute des besoins des enfants et des parents, bien-être et qualité d'accueil sont les points essentiels de notre pratique.

L'itinérance ludique et la référence prennent une place essentielle dans notre pédagogie ainsi que le développement durable et l'ouverture vers l'extérieur.

## Quelques idées ...

### J'ai confiance en moi



Des lieux ouverts pour tisser du lien social



Une liberté de mouvement pour développer l'autonomie et la confiance en soi.



Une place pour l'expression des émotions pour mieux se connaître.

### J'apprends à chaque instant



Du matériel ludique présenté de façon esthétique pour susciter la curiosité.



Des livres, des comptines pour acquérir un langage riche et varié.



Des objets à explorer pour favoriser la construction de la pensée mathématique.

### Je prends ma place dans le monde



Des moments de partage pour développer les habilités relationnelles et la coopération.



Une place faite au monde végétal et animal pour découvrir la nature et l'éco-citoyenneté



Des méditations culturelles et artistiques pour cultiver et développer la créativité.

Et concrètement, dans la crèche ?

# Les objectifs éducatifs

## 1 | Accueillir l'enfant dans sa singularité au sein d'un collectif

### **Un être humain en développement**

Considérer l'enfant dans son individualité est pour les professionnels une condition nécessaire à l'épanouissement de chacun et à la reconnaissance de sa singularité au sein de la collectivité. C'est en puisant dans les connaissances et expériences rassemblées par les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire que peut être développée une réelle connaissance de chaque enfant accueilli. Cela exige de la part des professionnels d'accepter d'apprendre de l'enfant et de ses parents, d'écouter, d'observer, de s'interroger, de se remettre en question afin d'être en mesure d'adapter ses pratiques à chacun.

### **Respect du rythme de l'enfant**

L'équipe est formée à l'écoute et l'observation afin de mieux repérer l'évolution et les besoins de chaque enfant. Nous avons mis en place un système de référence dans chaque groupe et d'une année sur l'autre pour mieux suivre les enfants, et adapter notre pratique continuellement. L'équipe a un cahier dans chaque groupe afin de noter des informations pour une continuité d'équipe. Les réunions d'équipe et d'analyse de la pratique permettent aussi de mieux comprendre et d'adapter notre regard sur chaque enfant.

### **L'accueil des enfants en situation de précarité, d'isolement social ou de handicap**

Intégrer des enfants en situation sociale difficile ou en situation de handicap dans un milieu ordinaire est primordial pour permettre à l'enfant de grandir, d'évoluer parmi ses pairs et d'éviter une stigmatisation ou une exclusion. Cet accueil est complémentaire d'un accompagnement social, médical ou thérapeutique et permet à l'enfant de s'épanouir et de conquérir son autonomie. Toutefois des adaptations spécifiques dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap, de précarité ou d'isolement social peuvent être mises en place afin de réduire les inégalités de développement éventuelles.

La crèche accueille en priorité les enfants en situation de précarité et en situation de handicap. Le rôle de prévention et la compréhension du public précaire deviennent alors des aspects essentiels de l'accompagnement en EAJE. De fait, l'EAJE Les Poussins fait de la prévention auprès des familles les plus en difficultés dans leur fonction parentale, concourant ainsi à la protection de l'enfance et veille à réduire les inégalités de développement chez l'enfant.

## 2 | Assurer une mission de prévention précoce afin de réduire les inégalités de développement chez l'enfant

Accompagner un jeune enfant dans sa socialisation, c'est favoriser des rencontres adulte-enfant individualisées et individualisantes dans un lieu collectif. Ce qu'il va avoir à apprendre, à construire dans ce chemin de socialisation, c'est la prise en compte de l'autre dans son altérité : l'autre comme une personne semblable et différente de soi. C'est-à-dire modifier ses gestes, ses comportements, ses attitudes en fonction de ce que l'autre exprime et manifeste, dans une recherche d'accordage mutuel pour pouvoir être et faire ensemble.

## 3 | Accompagner l'enfant vers l'autonomie et la socialisation

# La pédagogie à travers les temps en crèche



**L'adaptation** | L'adaptation se fait de manière progressive en augmentant les heures de présences à chaque jour. Elle se fait normalement sur 1 semaine mais elle peut s'adapter à la demande en fonction des situations. Une personne référente dans la structure sera en charge de l'adaptation

**La séparation du matin** | nous mettons en place un système de référence qui permet que l'enfant et sa famille soient accueillis majoritairement par les mêmes personnes afin de mettre en place une régularité dans les rythmes. Nous prenons le temps d'échanger avec chaque famille et de partager des informations importantes sur l'enfant. Ce temps est un moment convivial et calme.

**Ateliers & activités** | nous mettons en place des ateliers et des activités adaptés au développement des enfants et en fonction de leurs besoins et envies. Nous pratiquons l'itinérance ludique qui permet aux enfants des deux groupes de se déplacer dans différents espaces et de découvrir les propositions mises en place. L'enfant sera libre et autonome dans ses déplacements et ses envies de jeux.

**Repas** | Les repas sont faits maison. L'esthétisme et les saveurs dans les assiettes sont une priorité. Nous utilisons de la vraie vaisselle permettant aux enfants d'appréhender la manipulation de ces objets du quotidien. Ce sont des assiettes à compartiments. L'enfant aura devant lui l'entrée, le plat, le fromage, le pain et le dessert en même temps. Il pourra en toute autonomie être maître de son repas.

**Sieste** | Les bébés sont couchés en fonction de leur rythme et à la demande. Le dortoir des bébés possède un babyphone et une personne passe surveiller toutes les 15 mn. Les grands sont couchés après le repas entre 12h30/13h en fonction de leur rythme. Une personne reste continuellement dans le dortoir. Les réveils sont échelonnés en fonction du rythme de chacun.

# Les activités proposées en lien avec ...

## L'éveil artistique & culturel



L'éveil artistique et culturel participe au développement de l'enfant. Il lui permet de développer sa capacité d'écoute, son imagination, sa créativité. Mais pas que ! Il découvre ses émotions, le monde qui l'entoure, et il se découvre soi-même. L'enfant de moins de trois ans a une curiosité naturelle qui n'est pas encore façonnée par les a priori comme le beau et le laid ou le normal et l'anormal. Il est intrigué par les décalages qu'il peut y avoir entre ce qu'il connaît des choses et ce qu'il voit. Tel un chercheur insatiable, il a besoin d'être nourri d'expériences riches et variées qu'il va chercher à comprendre. C'est **au contact d'activités artistiques diverses** qu'il va se construire et ouvrir sa perception du monde qui l'entoure. |

**L'art n'est pas un apprentissage mais une expérience sensorielle** à travers les sons, les couleurs, le toucher qui vont permettre au bébé de découvrir le monde. **L'art va stimuler ses sens**, provoquer du plaisir ou du déplaisir et susciter des émotions qui vont l'aider à mieux se connaître : il va associer un son, un geste, une couleur à son environnement, ses proches ou lui-même. Plus encore, il va identifier à travers tout ce qui lui est proposé, ce qu'il aime, lui convient ou est en harmonie avec ce qu'il ressent. Et comme nous ne réagissons pas tous de la même manière face à une œuvre d'art, cela va aussi lui permettre de se différencier peu à peu des autres individus, avec ses propres goûts.

**Eveiller à l'art**, c'est aussi cultiver les capacités d'émerveillement de l'enfant. Dans cette approche artistique, l'enfant va expérimenter que la réalité peut prendre des formes différentes, que l'on peut inventer des images, des lieux ou des histoires. Il découvre ainsi le pouvoir de la pensée : c'est l'accès à l'imaginaire.

|



## Les livres

- **Pour favoriser le développement du langage** : en entendant l'adulte prononcer de nouveaux mots, les expliquer, l'enfant va enrichir son vocabulaire. Plus l'adulte lira d'histoires différentes, donc, plus il comprendra de mots. Et à travers la répétition, l'écoute d'une même histoire encore et encore, il ancrera ce nouveau vocabulaire.
- **Pour la motricité fine** : Il est important de lire des livres que votre enfant peut manipuler. Apprendre à tourner les pages, soulever des rabats, tirer des languettes, ou même pour les plus jeunes porter le livre à la bouche contribue à développer sa coordination et à affiner ses gestes.
- En faisant de la lecture un moment calme et privilégié, l'enfant est dans les meilleures conditions pour **entretenir sa capacité d'écoute et de concentration !**
- **Pour la connaissance de soi et des autres** : les petits ont besoin d'entendre et d'apprendre les mots qui décrivent les émotions, afin de les aider à mieux comprendre celles qu'ils ressentent ou que vous pouvez ressentir ; cela s'appelle l'intelligence émotionnelle, qui est le socle de l'empathie.
- **Pour aider votre enfant à comprendre une expérience** ou faire passer un message à travers l'identification à un personnage, Cela peut être pour parler de l'entrée à l'école, d'une visite chez le médecin ; d'un sujet plus global comme le coucher, les repas ; ou même pour sensibiliser votre enfant à un sujet qui vous tient à cœur comme l'écologie, la fraternité...
- Enfin et surtout **pour passer un beau moment**. La lecture est un moment propice aux échanges, à la proximité physique, à la détente. Lire et profiter ensemble d'une petite pause lecture.
  
- A la crèche les moments lectures font partis intégrantes de la journée et des rituels. Avant et après la sieste un temps lecture est proposé dans le calme .
- Les enfants participent aussi à des sorties à la bibliothèque afin de découvrir un autre monde de partage autour du livre.





## La Nature

- A la crèche, tout se réfléchit par rapport à la nature. Le quotidien des enfants et professionnels est rythmé par des propositions ludiques favorisant la sensibilisation aux **enjeux environnementaux**. Le thème de l'année, autour des saisons, encourage également l'**éveil des cinq sens des tout-petits** au fil de l'automne, l'hiver, le printemps puis l'été !

Livres autour de la nature, des animaux, des montagnes, de la mer... **La nature s'invite aussi à l'intérieur de l'établissement**. Afin de responsabiliser les enfants dès le plus jeune âge, les professionnels mettent en place de nombreuses activités et jeux faits à base de matériaux recyclés ou d'objets de récupération. A la crèche, pas question de jeter quoique ce soit sans réfléchir : le **recyclage**, la **récupération** et le **tri sélectif** font partis du quotidien.

- Chaque jour, les **enfants accueillis peuvent s'émerveiller devant la nature** grâce aux espaces extérieurs invitant au jardinage, l'arrosage et à la cueillette de fruits ou de plantes. Les sorties extérieures et quotidiennes sont également encouragées.
- Quel temps fait-il ? Comment doit-on s'habiller ? Tous les matins, les professionnels effectuent un **point météo avec les enfants**. L'objectif ? Les **sensibiliser dès le plus jeune âge aux changements météorologiques** mais aussi leur faire comprendre qu'on peut sortir par n'importe quel temps, tant que la tenue est adaptée.
- L'éveil des tout-petits est encouragé par la mise en place de différents ateliers et activités en lien avec la nature et l'environnement, en intérieur comme à l'extérieur. Ces propositions ludiques sont souvent l'occasion d'utiliser les **équipements et le mobilier de la crèche** adaptés au projet de la structure. Des **carrés potager** sont ainsi mis à la disposition des enfants qui peuvent y accéder quand ils le souhaitent. Cet espace multi sensoriel permet au tout-petit de faire pousser un fruit ou un légume, de s'émerveiller parce qu'il grandit chaque jour et de se sentir fier de participer ainsi à la vie d'un organisme vivant. La **présence du potager** encourage également la coopération des tout-petits entre eux et donc le vivre ensemble !
- Au sein de la crèche, beaucoup d'équipements et jouets sont construits à base d'objets de récupération fournis par les parents et les professionnels.

## Des activités riches grâce à :

### . Des rituels |

En plus de rythmer les moments forts de la journée, les actions ritualisées permettent à l'enfant d'anticiper l'étape suivante, permettent que l'enfant soit préparé à ce qui l'attend. Ces rituels favorisent plus de calme. A l'intérieur de ce cadre ritualisé l'enfant évolue sereinement en toute sécurité.

Toutefois le rituel ne prend tout son sens que lorsqu'il est fait, chaque jour au même moment et sur le long terme.

### professionnels & parents |

Retranscrire les moments forts de la journée de l'enfant, liés à ses besoins physiologiques mais aussi par des anecdotes amusantes que l'enfant a vécu au fil de la journée. Les transmissions sont aussi des moments privilégiés et de confiance entre parents et professionnelles.

### . Des outils d'accompagnement à la gestion des émotions pour l'enfant |

La gestion des émotions s'anticipe au maximum et s'appuie sur une bonne connaissance du développement global et des besoins de l'enfant.

Lorsque nécessaire, nous nous appuyons sur une frise chronologique permettant à l'enfant de se rassurer en visualisant le moment présent. Des pictogrammes imageants les gestes acceptés et non acceptés à la crèche sont affichés en section et verbalisés dès que l'enfant en ressent l'envie ou si il y a un besoin particulier.

Une professionnelle se détachera, si nécessaire, de façon à verbaliser un moment difficile pour un enfant ou pour lui permettre de retrouver le calme.



# L'égalité filles-garçons

Les jeux et activités sont proposées sans distinction de sexe. Notre pédagogie étant basée sur l'itinérance ludique l'enfant choisira le lieu et l'activité en fonction de ses besoins du moment.

- **Les stéréotypes sexuels limitent le développement** et la créativité des enfants, leur imagination, leur spontanéité, leur estime de soi ou encore leur ambition...
- Depuis 2016, nos professionnels sont formés et sensibilisés pour déconstruire les stéréotypes de genre.
- Parce que l'égalité des sexes doit s'apprendre et se vivre dès le plus jeune âge, **il est important à la crèche comme à la maison de lutter contre toute forme de stéréotypes ou de sexisme inconscient. Promouvoir l'égalité entre les petites filles et les petits garçons**, respecter les émotions et les envies de chacun, permet au tout-petit d'avoir confiance en lui, de développer ses talents et sa personnalité en toute liberté ...
- Bien sûr il n'est pas question d'interdire à une petite fille de se déguiser en princesse, tout comme de lui faire remarquer que l'armure de chevalier n'est pas faite pour elle. La **pédagogie égalitaire** ouvre le champ des possibles. S'il est essentiel que les enfants s'identifient en tant que filles ou garçons, ils doivent pouvoir choisir d'être filles ou garçons à leur manière. **La douceur et la concentration ne sont pas réservées aux filles, la force et le courage aux garçons.**
- Régulièrement discutée lors des journées pédagogiques, la lutte contre le sexisme rejoint la notion de libre choix et de respect du projet de l'enfant, inscrite dans le projet éducatif.



LE PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Pour rappel...

**3 | Un projet social & développement durable.** Ce projet précise les modalités d'intégration de l'établissement ou du service dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs. Il intègre les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement ou du service et les actions de soutien à la parentalité proposées, le cas échéant dans le cadre du conseil d'établissement ou de service mentionné à l'article R. 2324-32. Il détaille les dispositions prises pour la mise en œuvre du droit prévu au dernier alinéa de l'article L. 214-2 et à l'article L. 214-7 du code de l'action sociale et des familles. Il décrit comment l'établissement inscrit son activité dans une démarche en faveur du développement durable.

# Présentation des locaux

La crèche est logée à titre gracieux dans une villa appartement à la mairie de Rodilhan. Les locaux ont été adaptés au fur et à mesure pour être à ce jour aux normes pour accueillir des enfants de moins de 6 ans.

➤A ce jour les locaux ne permettent pas d'accueillir plus de 20 enfants par jour. C'est pourquoi la mairie a pour projet de créer de nouveaux locaux pour transférer la crèche. L'agrément passera de 20 à 35 places.

➤L'aménagement de l'espace et l'adaptation de nos locaux actuels permettent de respecter l'intimité de chaque enfant. Nous accueillons des enfants porteurs de handicaps et/ou de maladies chroniques et nous projetons dans les nouveaux locaux de mettre en place un projet de crèche inclusive accueillant 30% d'enfants porteurs de handicaps et/ou de maladie chroniques afin de répondre plus largement aux besoins particuliers de ces familles.

## L'aménagement intérieur des espaces

L'équipe a choisi d'adapter les locaux à la motricité libre et à l'itinérance ludique qui nous semble des pédagogies adaptées au bon développement des enfants.

**Espaces dédiés aux enfants** | chaque groupe d'enfants a deux salles de vie. Nous possédons 3 dortoirs un avec des lits à barreaux pour les bébés, un avec des lits bas avec contours pour les moyens et un pour les grands avec des couchettes. Nous avons une cour à l'avant de la crèche et un jardin à l'arrière. Une salle de change commune entre les deux espaces de vie sert pour tous les enfants.

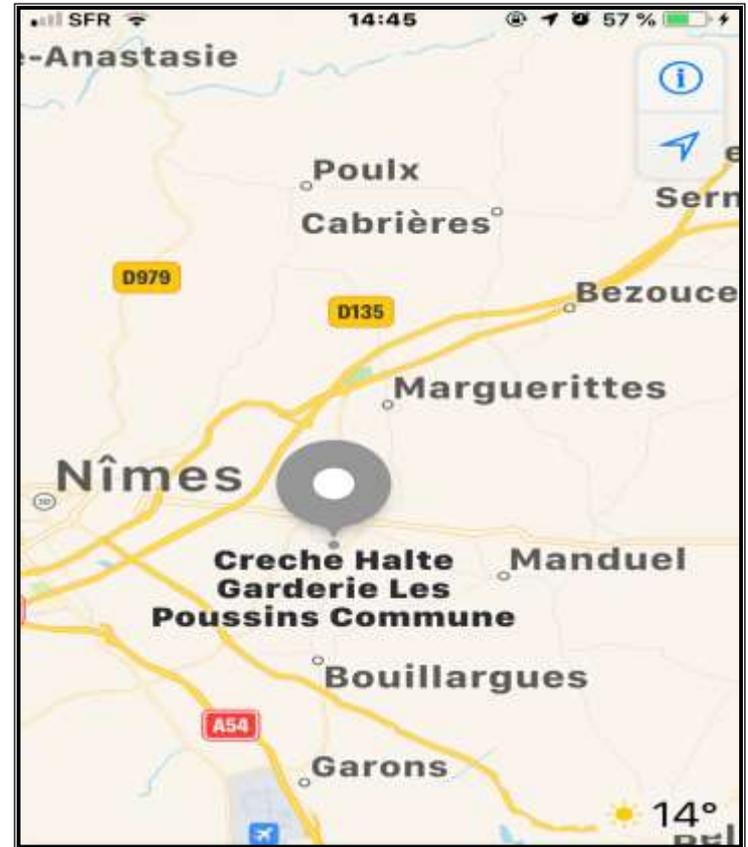
**Espaces d'accueil des familles** | A l'étage nous avons les toilettes adultes, salle de pause/réunion, et le bureau de la direction. Un hall d'entrée permet les accueils des familles ou vous trouverez un table à langer pour déshabiller votre enfants, un banc pour assoir votre enfant pour enlever les chaussures et mettre les chaussons et les portes manteaux et casiers de tous les enfants accueillis dans la structure.

**Espaces techniques** | Les espaces techniques sont composés d'une cuisine de collectivité aux normes, d'une buanderie, d'un local ménage, d'une pièce de stock. Un espace abrité dans la cour peut contenir 2/3 poussettes, un local à poubelle à l'extérieur de la structure contient nos deux containers.

# Présentation des locaux



Données = dossier complet INSEE, comparatif de territoire Insee+ l'internaute)  
Données DATACAF : <http://data.caf.fr/site/>



# Diagnostic de territoire

Le lieu d'implantation de la structure : commune de Rodilhan

Population :

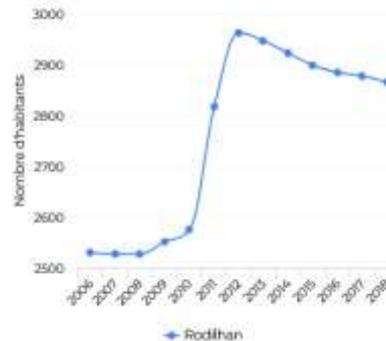
La population sur la commune a été en très grosse augmentation jusqu'en 2012 puis une phase stagnante plutôt descendante. Le nombre de naissances est de 22 en 2019 et de 31 en 2020. 156 enfants de moins de 4 sur la commune dont 77 filles et 79 garçons.

## Population de Rodilhan

	Rodilhan	Moyenne des villes
Population (2018)	2 866 hab.	1 951 hab.
Densité de population (2018)	611 hab/km <sup>2</sup>	168 hab/km <sup>2</sup>
Nombre de ménages (2018)	1 292	851
Habitants par ménage (2018)	2,2	2,3
Nombre de familles (2018)	818	525
Naissances (2019)	22	21
Décès (2019)	18	17
Solde naturel (2019)	4	4

## Nombre d'habitants à Rodilhan

(source : L'interneute.com d'après l'Insee)



# Diagnostic de territoire

## Population

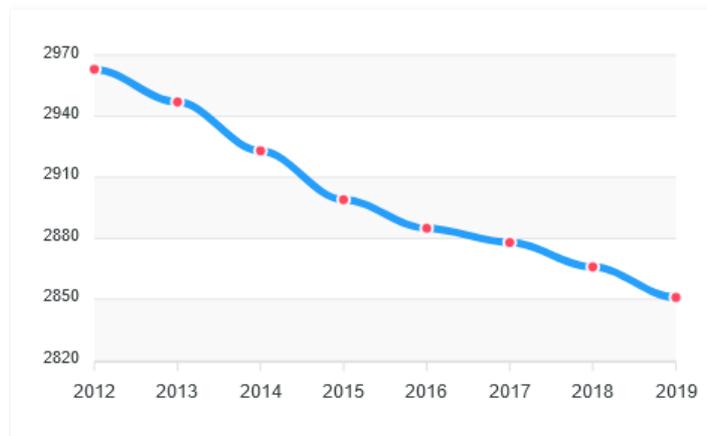
2 851  
habitants

↓ -2,46 %  
Entre 2014 et 2019

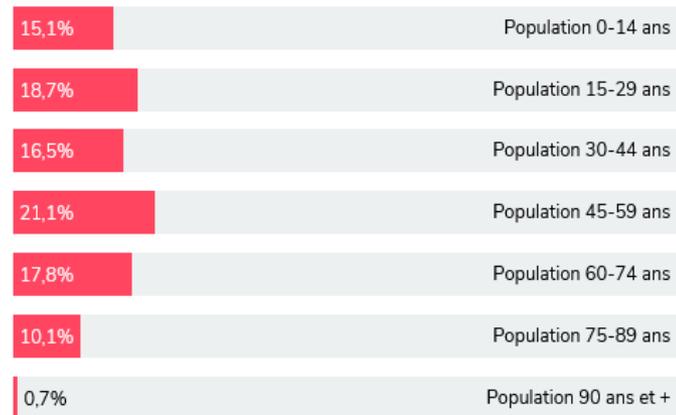
614  
hab/km<sup>2</sup>

45 ans  
âge médian

## Evolution de la population



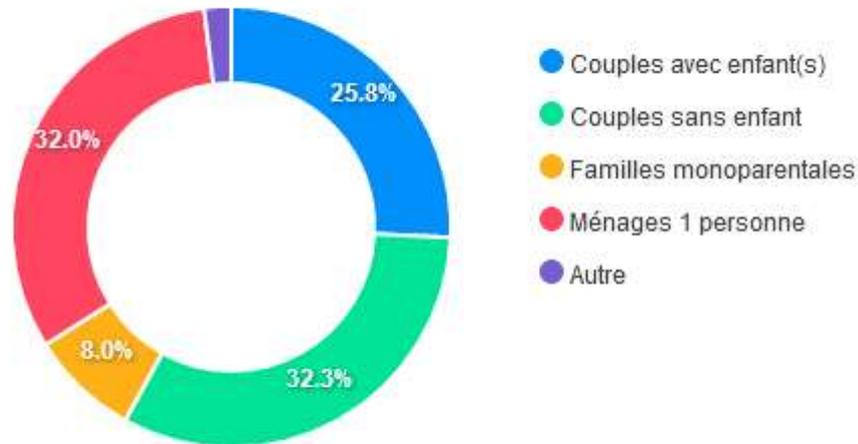
## Répartition par âge



## Niveau de diplôme



## Répartition des ménages



Le taux d'activité des personnes de plus de 15 ans résidant à Rodilhan est de 72.7%.  
72.1% des femmes sont en activités.

Rodilhan compte 62% de femmes et 48% d'hommes

## Économie



21 820 €

Revenu médian



11,82 %

Taux de chômage



73,82 %

couverture en très haut débit (fibre)



17,2 %

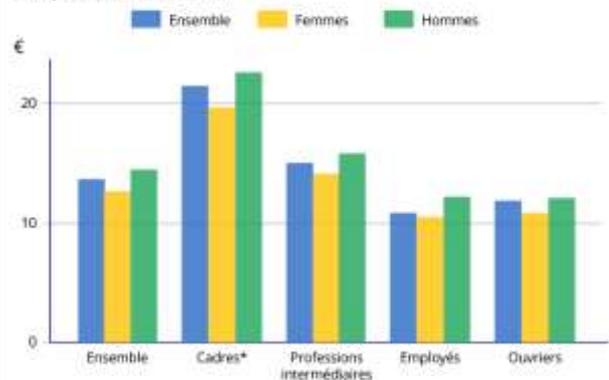
Taux de création d'entreprises

Sources - Revenu : INSEE 2019, Chômage : INSEE, 2018. Taux de création entreprises : INSEE & Répertoire des entreprises et des établissements 2019. Couverture fibre FTTH : ARCEP 3ème trimestre 2021. Taux de chômage des 15 à 64 ans au sens du recensement de la population. Le taux de création d'entreprises est le rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année sur le nombre d'entreprises de l'année précédente.

## Revenus médian par foyer sur la commune:

SAL G1 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2019

SAL G1 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2019



\* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

Source : Insee, Bases Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2021.

SAL T1 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon l'âge en 2019

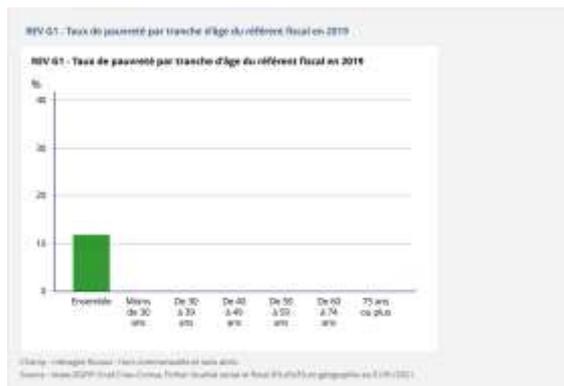
	Ensemble	Femmes	Hommes
De 18 à 25 ans	9,9	9,5	10,2
De 26 à 50 ans	13,4	12,5	14,0
Plus de 50 ans	15,1	13,3	16,7

Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture.

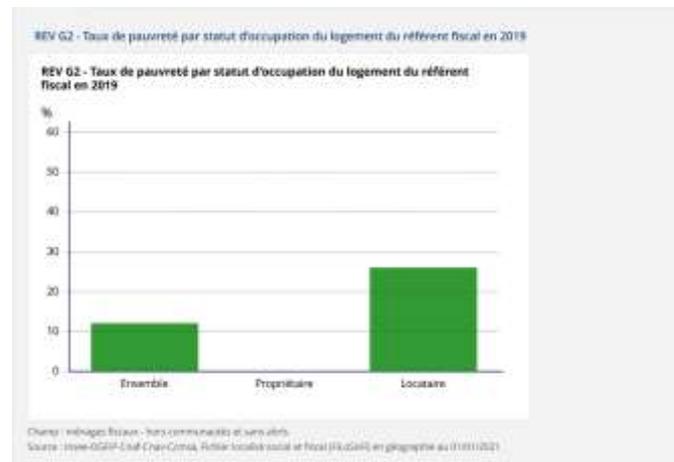
Source : Insee, Bases Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2021.

## Taux de pauvreté de la commune en 2019

- Taux dz pauvreté en général en 2019



- Taux de pauvreté par statut d'occupation du logement en 2019



# Type d'habitat sur la commune

## Immobilier

Les habitants de Rodilhan vivent en grande majorité dans une maison et sont plutôt propriétaires de leur logement. Le parc immobilier est semi récent, 72% des logements ont été construits après 1970. Les surfaces sont grandes, 73 % des biens comportent 4 pièces ou plus.



1 239 €

Prix médian m2 d'un appartement



2 267 €

Prix médian m2 d'une maison

### Type d'habitat



20,6 % Appartements

### Usage des habitations



### Habitants



30,9 % Locataires

### Nombre de pièces des logements



[Découvrez les prix immobiliers et l'historique des ventes à Rodilhan](#)

Sources : Prix médian m2 : Demandes Valeurs Foncières 2020. Données non disponibles pour l'Alsace, la Moselle et Mayenne. Type d'habitat, usage des habitations, habitants, nombre de pièces et année de construction : INSEE, 2017.

## Climat

Rodilhan possède un climat tempéré chaud à été chaud et sec.



T° moyenne  
15.2°



T° maximum  
20.2° en moyenne



T° minimum  
10.2° en moyenne



2663 heures  
51 jours de forte chaleur



763mm  
64 jours



22 jours de gel

Sources - Données des fiches climatologiques Météo France. Station météo: NIMES-COURBESSAC.

## Liste des crèches, Relais petite enfance et assistantes maternelles

- Nous sommes la seule crèche sur la commune. Les communes limitrophes possèdent des crèches ne prenant que des enfants dont la famille réside sur leur commune (Manduel, Marguerittes, Bouillargues...)
- Le Relais Petite Enfance (RPE) se trouve sur saint Gilles RPE la Gardianne ou Nîmes RPE Château Silhol.
- Assistantes maternelles sont présentes sur la communes. Vous trouverez la liste en mairie ou au conseil départemental du Gard. Elles sont agréées par le service de la Protection Maternelle Infantile (PMI)

# Diagnostic de territoire

## Les caractéristiques sociales de la population sur le territoire

Le Taux de chômage sur la commune est de 11.82% en 2019.

La population représente la moyenne nationale au niveau des revenus. Près de 70% des personnes sont propriétaires contre 30% locataires. La majorité des logements sont des villas. La commune possède des logements sociaux dont certains sous forme de maison mais une fois la nouvelle zone terminée la commune répondra aux directives en terme de quantité de logements sociaux.

## Les ressources du quartier

Création de nouvelle zone sur Rodilhan avec des nouveaux locaux pour agrandir la crèche, pour le centre de loisirs, entourés d'un parc, de logements sociaux et d'une résidence sénior autonome.

La commune est très proche de Nîmes et possède une très grande zone d'activité avec un grand nombre d'entreprises.

Nous sommes à proximité de la nouvelle gare TGV.

## L'inscription du projet dans les politiques publiques.

La commune soutient la crèche les poussins depuis sa création en 1989. Elle souhaite que ce service perdure et s'agrandisse d'où le projet de nouveaux locaux et d'agrandissement. Les politiques publiques valorisent et soutiennent le développement local.

# Les partenaires

*« Conscients que, seuls, nous n'arriverons pas à faire face à l'immensité des besoins, la crèche se veut ouverte à toutes les formes de partenariat : pour faire vivre notre statut d'auxiliaire des pouvoirs publics au service de l'intérêt général et de l'utilité publique ; pour renforcer les liens autour d'objectifs communs partagés avec les autres associations et organisations de solidarité ; pour œuvrer avec les entreprises qui revendiquent de plus en plus leur responsabilité sociale.*

## Les relations avec les acteurs institutionnel



- ✓ Partenariat avec la Maire de Rodilhan. La mairie met à disposition à titre gracieux les locaux de la crèche, intervention des services techniques sur demande, mise à disposition d'un agent d'entretien. La mairie alloue à la structure une subvention de fonctionnement.
- ✓ Partenariat avec la direction de l'enfance et de la famille – service de la PMI. Il est là pour soutenir, conseiller et contrôler que les directives ministérielles soient appliquées et respectées.
- ✓ Partenariat avec la CAF. Financier principal des structures d'accueil du jeunes enfants. La CAF conseille et soutien les structures petite enfance et contrôle également que les directives nationales CNAF soient bien appliquées et respectées.

La structure est soumise aux règles de confidentialité (RGPD) tant concernant les enfants et les familles mais aussi du personnel vis-à-vis de tout ses partenaires.

# Les partenaires

## Le travail en réseau

La Crèche les poussins est tournée vers une ouverture à l'extérieur. L'équipe souhaite partager sa pratique professionnelle mais aussi s'enrichir des pratiques des autres. Nous recherchons aussi à faire venir à la crèche tout ce que nous ne pouvons pas aller chercher. Les échanges extérieurs sont d'une très grande richesse ainsi que l'ouverture aux autres. Nous accueillons toutes dimensions de partenariats : Institutionnel, économique, culturelle, sociale et environnementale.

- ✓ Rencontres et échanges avec d'autres structures petite enfance, échanges de pratiques professionnelles, formations communes, analyses de pratique de directrices, journée petite enfance, colloques, conférences... Souvent grâce au collectif accueillir fédérant les crèches associatives de Nîmes Métropole et le collectif 34.
- ✓ Les organismes sociaux et médico-sociaux : nous sommes en relation avec les CMP, CAMPS et organismes sanitaires lorsque nous en avons besoin. Accueil d'enfants ou d'un professionnel porteurs de handicaps et/ou de maladie chronique mais aussi dans le cadre de la prévention et/ou la détection de troubles. Nous avons une convention avec le médecin du village et le cabinet des infirmières libérales du village qui interviennent si besoin
- ✓ Les commerces de proximité : Boulangerie, pharmacie...
- ✓ Les services culturels et sportifs de la commune : Bibliothèque, Dojo...
- ✓ L'école de la commune. Pour la passerelle et différentes fêtes
- ✓ Les centres de formation des différents stagiaires ( MFR du Gard, Greta, Ligue de l'enseignement, Ecole d'auxiliaire de puériculture, IFME, croix rouge, IRFA sud, CFA Partner, AMS grand sud, Lycée de la CCI, différents lycées et collèges du département...)

# La place des parents



Le bureau de l'association |  
Avec des CA tous les deux mois et  
l'Assemblée Générale



Le café des parents |



Les entretiens individuels |



Les fêtes des parents avec des ateliers  
parents enfants |



Les moments de convivialité dans  
l'année |

# L'accueil de toutes les familles



## Les caractéristiques des familles accueillies et leurs besoins :

- ❖ Nous accueillons majoritairement des familles de la commune âgées de 2 mois à 3 ans pour un accueil en crèche et de 3 ans à 6 ans pour un accueil en périscolaire, d'origines sociale, économique et culturelle variés. Nous avons très souvent des demandes de familles ayant déjà fréquenté la structure.
- ❖ Les situations familiales sont souvent diverses et variées avec majoritairement des familles et parfois des familles monoparentale.
- ❖ Nous accueillons des enfants en situation de handicap ou des familles en situation de handicap (dans la fratrie) et de maladie chronique avec PAI. Nous souhaitons développer cette accueil afin de soutenir ces familles. Nous avons en général 2 enfants accueillis avec PAI et 1 enfant ou 1 famille en situation de handicap par an.
- ❖ 1/4 des familles ont des besoins tot le matin, 1/4 tard le soir et le reste plutôt des accueils en journée. Les demandes pouvant changer d'une année sur l'autre. Les parents en règle général travaillent à proximité de la structure ou habitent à proximité.

# L'accompagnement des enfants vulnérables et leur famille

## L'accueil d'enfants en situation de handicap

La crèche les poussins accueille des enfants ou des familles en situation de handicap. Elle souhaite développer ce service avec le projet d'une crèche inclusive pouvant accueillir des enfants porteurs de handicaps jusqu'à 30% de son effectif.

Cette accueil permettra de répondre à un grands besoin de la part de ces familles pour qui tout est plus compliqué et ou beaucoup de portes se ferment. Il permettra aux familles (souvent aux mères) soit de poursuivre une activité professionnelle partielle, soit d'avoir des temps pour elle et souffler, et à l'enfant de pouvoir intégrer une structure comme n'importe quel enfant et de vivre sa vie d'enfant. L'accueil en collectivité permettra une sociabilisation, l'apprentissage de la vie en groupe, le partage avec ses pairs. Partage qui sera d'une grande richesse pour tous, apprendre les différences, la tolérance....

## L'accueil de familles en recherche d'emploi

Nous accueillons aussi des familles dont 1 parent est en recherche d'emploi ou reprend une formation. Le choix des familles accueillis n'est pas défini par l'emploi ou pas des familles.

Nous répondons donc favorablement aux demandes dont un des deux parents ne travaille pas sans jugement ni freins.

Ces demandes peuvent aller jusqu'à 1/3 de l'effectif de la structure. Souvent les familles cherchent un mode de garde pour chercher du travail ou commencer une formation plus sereinement.

## L'accompagnement de familles en situation de précarité ou d'isolement social

Nous répondons aux besoins des familles de plus en plus important de soutien à la parentalité, d'isolement social et d'accompagnement dans des situation de précarité. La crèche étant un lieu social, nous mettons des temps en place pour que les familles se rencontrent (café des parents, journée enfants parents, réunion rencontre débat...) Nous sommes à l'écoute des familles, nous les orientons ou les aidons si besoin. les accompagnons dans leurs besoins et demandes. Un temps important est dédié à l'accueil des parents avec une professionnelle qui pourra se détacher si besoin. Nous communiquons beaucoup et par tous les moyens avec les familles (le matin et le soir à la crèche, mails, téléphone, SMS...)

# Projet développement durable

La stratégie de la crèche inscrit le développement durable comme un axe majeur de nos activités. Les crèches prennent aussi part à cet effort collectif, en y incluant les familles.

Les **fournisseurs** font l'objet d'évaluations pour déterminer le prestataire le plus durable. Lieux de fabrications, cycle de vie, bien être des salariés, recyclabilité des produits sont les critères principaux du choix de ceux qui nous accompagnent : couches, produits de nettoyage, meubles et jouets sont issus de cette analyse.

Un travail accru sur **les perturbateurs endocriniens** permet de sensibiliser les pratiques des professionnels et des parents au quotidien.

Tous les ans, des appels à projets nationaux permettent aux structures de s'approvisionner en **bio et circuit court**. Les professionnels sont formés pour que les temps du repas soient des espaces de découvertes.



# Projet développement durable

## Les actions citoyennes et éco-responsables mises en place

Bouchons, bouteilles vides de lait, flacons de savon vides... Autant d'objets du quotidien destinés à être jetés sont réutilisés dans l'établissement.

Ils servent notamment dans les jeux et **activités quotidiennes de la crèche** (tel que les **jeux de transvasement** ou d'**imitation** par exemple) et engagent les tout-petits dans une **démarche écologique**.

Lors des différents projets de l'établissement, les parents sont aussi sollicités pour fournir des tissus ou objets de récupération.

D'autres gestes sont également mis en place pour **apprendre aux enfants à respecter la planète** :

- ✓ limitation des déchets
- ✓ utilisation des feuilles de brouillon pour des dessins
- ✓ Récupération des déchets alimentaires pour les poules et le compost pour lutter contre le gaspillage
- ✓ Tri sélectif
- ✓ Plantation de légumes/fruits et d'aromates dans des pots
- ✓ Des activités de découverte des animaux de la ferme
- ✓ Des activités sensorielles autour d'un élément de la nature (neige, sable, terre...)

- ✓ Sélection des produits commandés, couches écolabel, produits de soin bio, produits d'entretien écolabel, alimentation à 70% bio et circuits courts.
- ✓ Réduction du plastique pour le mobilier, les objets du quotidiens, les jeux et suppression des bouteilles d'eau.
- ✓ Respect du bien-être et de la santé au travail, bienveillance, accompagnement à l'évolution professionnelle (formation, écoute...), vigilance sur les conditions de travail.



Merci